

Conditions générales du centre de formation EsaMed

Version août 2023

Domaine d'application

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») s'appliquent à toutes les inscriptions et tous les contrats conclus en ligne via le site Internet esamed.ch, par téléphone, par courriel ou au guichet du centre de formation, situé à la Route de Peney 2, 1214 Vernier, chez M3 Nomade.

Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, EsaMed se réserve le droit de reporter ou de regrouper des cours, de déplacer le lieu du déroulement des cours ou de réduire la durée d'un cours moyennant un remboursement proportionnel de l'écologie. En cas d'absence de l'enseignant-e attitré-e, EsaMed peut procéder au changement d'enseignant-e ou engager un-e remplaçant-e. EsaMed se réserve le droit de transformer l'enseignement présentiel en enseignement à distance aux mêmes conditions si l'enseignement présentiel ne peut être assuré, par exemple en cas de force majeure ou pour d'autres raisons.

Nombre de participant-e-s et déroulement du cours

Afin d'assurer le déroulement des cours dans de parfaites conditions, EsaMed fixe pour chaque offre de formation le nombre de participant-e-s qui peut être adapté si nécessaire. Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve de paiement en temps voulu).

En règle générale, si le nombre de participant-e-s est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé ou remboursé de l'écologie. EsaMed se réserve également le droit, pour d'autres raisons non imputables au centre de formation, d'annuler des cours annoncés dans le programme. Les écologies payés seront remboursés. Toute autre prétention des participant-e-s, notamment des demandes de dommages et intérêts en cas de modifications ou d'annulation d'un cours, est expressément exclue. Si le nombre de participant-e-s au cours est insuffisant et dans certains cas particuliers, il peut arriver qu'EsaMed assure le cours, sous réserve que les participant-e-s approuvent une augmentation de l'écologie ou, éventuellement, une réduction du nombre de leçons, le prix restant constant.

Exclusion d'une formation

Le centre de formation EsaMed se réserve le droit d'exclure des participant-e-s d'une formation. L'intégralité de l'écologie reste due dans les cas suivants (c'est-à-dire qu'il n'y a ni remboursement au prorata, ni dispense de paiement) : exclusion de la formation due au non-paiement de l'écologie ou dans des cas graves (atteinte à l'honneur, harcèlement, dommage intentionnel aux biens du centre de formation, etc.).

Inscriptions et désinscriptions, modifications de réservation, paiement de la formation

Toute inscription est contraignante et engage le participant ou la participante à payer l'écologie. Les prix s'entendent en francs suisses (CHF). **Le non-paiement d'une formation n'est pas considéré comme une désinscription.** Après l'inscription à une formation, le participant ou la participante reçoit une confirmation d'inscription avec des instructions de paiement contraignantes de la part du centre de formation EsaMed.

Le participant ou la participante doit vérifier immédiatement la confirmation d'inscription et signaler immédiatement les erreurs éventuelles.

Pour l'envoi de la facture et des documents, le centre de formation EsaMed utilise la voie de correspondance choisie par le participant ou la participante. Les participant-e-s ont le devoir de diligence de vérifier régulièrement ces conditions et informer EsaMed de ces modifications.

La durée du contrat dépend de la formation réservée et est limitée dans le temps. En fonction de la date de désinscription, EsaMed consentira à une dispense totale ou partielle du paiement de l'écolage selon la règle suivante :

Pour toutes nos formations :

EsaMed a besoin de la désinscription de la formation par courriel ou par téléphone. La dispense ou le remboursement de la formation a lieu comme suit :

Date de désinscription :

Frais d'annulation :

Jusqu'à 40 jours civils avant le début de la formation :	CHF 100.- de frais de traitement
Entre 41 et 22 jours civils avant le début de la formation :	10% de l'écolage, mais au maximum CHF 500.-
Entre 21 et 15 jours civils avant le début de la formation :	30% de l'écolage
Entre 14 et 8 jours civils avant le début de la formation :	50% de l'écolage
Dès 7 jours civils avant le début de la formation :	Aucune dispense ou aucun remboursement

La modification de réservation correspond à la désinscription. Les dispositions pour les désinscriptions s'appliquent conformément aux modifications de réservation.

Les licences de livre numérique ne seront pas remboursées après l'envoi du code d'accès.

Si les participant-e-s et les destinataires de la facture ne sont pas identiques, les participant-e-s sont solidairement redevables de toutes les créances avec le ou la destinataire de la facture envers le centre de formation EsaMed

EsaMed peut charger des tiers du recouvrement et est autorisée à transférer à des tiers les créances de facturation ou le droit de réceptionner les paiements conformément aux dispositions. Les frais de transfert à un prestataire de services de recouvrement (au plus tôt à partir du second rappel écrit) sont intégralement à la charge du participant ou de la participante, ou du, de la destinataire de la facture.

Le participant ou la participante, ou le ou la destinataire de la facture acceptent la cession de créances.

Paiements partiels et fractionnés

Les paiements partiels et fractionnée sont possibles à la demande préalable des participant-e-s selon la libre décision du centre de formation EsaMed.

Absences lors des leçons

Les leçons manquées ne pourront pas être rattrapées et les écolages réglés à cet effet ne seront pas remboursés.

Non-utilisation (temps de repos, Interruption d'abonnement, suspension de formation)

La non-participation à une formation autorise les participant-e-s à participer à la prochaine session de formation sous conditions :

- raison de maladie,
- d'accident,
- attestation du médecin contenant la date initiale et finale.

Cette demande doit être faite par écrit et une suspension de formation de neuf mois maximum sera accordée, toutefois sans prétentions. Des frais de traitement de CHF 50.- seront perçus.

Une demande de suspension de formation avec effet rétroactif ne pourra être effectuée qu'en cas de maladie ou d'accident. Celle-ci devra être effectuée un mois après l'expiration du certificat médical d'incapacité de participer. Passé ce délai, les demandes déposées ne seront plus prises en compte.

Attestation de cours

A la demande du participant ou de la participante, et si au moins 80 pour cent des cours ont été suivis avec succès, EsaMed délivre une attestation de participation dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation. Toute autre disposition est expressément réservée.

Exclusion de responsabilité et assurance

Pour toutes les formations et tous les cours organisés par EsaMed, le centre de formation EsaMed décline toute responsabilité pour les dommages causés. Chaque participant ou chaque participante doivent choisir eux-mêmes une couverture d'assurance suffisante. L'utilisation des installations du centre de formation s'effectue aux risques et périls des participant-e-s. EsaMed ne saurait être tenue responsable de vols ou de pertes d'objets personnels des participant-e-s. Dans les locaux du centre de formation EsaMed, les participant-e-s sont tenus de respecter les directives actuelles des autorités (par exemple règles d'hygiène) ainsi que celles d'EsaMed. La visite des locaux (y compris les locaux des partenaires, les ateliers externes, les espace loués à d'autres entreprises) est interdite aux participant-e-s présentant des symptômes de maladie, en cas de suspicion d'infection par des agents pathogènes transmissibles et/ou de quarantaine (ordonnée par les autorités ou par la personne elle-même. Le risque de contagion ne peut pas être totalement exclu, même si les règles d'hygiène sont respectées. EsaMed exclut toute responsabilité à cet égard.

Les participants ne peuvent invoquer aucun droit résultant de l'impossibilité d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage ou de réussite de celui-ci, notamment aucun remboursement d'écolage.

Protection des données

Le traitement des données personnelles en rapport avec les formations EsaMed est soumis à la déclaration de protection des données. La déclaration de protection des données explique la façon dont le centre de formation EsaMed traite les données personnelles des participant-e-s, notamment en rapport avec les contrats d'admission et contient en particulier des indications sur le but dans lequel les données personnelles seront traitées, si elles seront transmises à l'intérieur du centre de formation (par exemple pour les places de stage), et quels sont les droits des personnes concernées relatifs à

leurs données personnelles. La déclaration de protection des données peut être consultée en ligne sur notre site internet esamed.ch. En s'inscrivant, le participant ou la participante acceptent le traitement de leurs données personnelles conformément à la déclaration de protection des données du centre de formation EsaMed.

EsaMed transmet au participant ou à la participante ses propres informations et offres et celles d'autres entreprises partenaires, par exemple sous forme de courriels et de brochures publicitaires. En s'inscrivant, le participant ou la participante acceptent que les messages correspondants puissent également être transmis par voie électronique.

Ces messages et leur envoi peuvent également être personnalisés afin de ne transmettre au participant ou à la participante que les informations susceptibles de les intéresser. Cela est surtout valable pour les formations d'EsaMed qui, dans le cadre des présentes CG, font partie intégrante des formations données par EsaMed en tant que prestations personnalisées. Afin d'offrir aux participant-e-s, une expérience d'utilisation si possible personnelle, EsaMed peut évaluer les données comportementales et transactionnelles en même temps que les données personnelles déjà disponibles. De plus amples informations sur ce profilage ainsi que sur les droits du participant ou de la participante figurent également dans la déclaration de protection des données du centre de formation EsaMed.

Enregistrements vidéo et audio

Les enregistrements vidéo ou audio ne sont autorisés dans les locaux du centre de formation EsaMed, ainsi que lors des cours en ligne, uniquement avec l'accord explicite du centre de formation EsaMed et des participant-e-s.

Modifications du programme, des prix et des CG

Le centre de formation EsaMed se réserve le droit de modifier à tout moment le programme, les prix ainsi que les CG. La version des CG en vigueur au moment de l'inscription fait foi. Elle ne peut pas être modifiée de manière unilatérale pour la conclusion de ce contrat.

Clause de divisibilité

Si une disposition de ces CG devait s'avérer nulle ou incomplète ou si son application devait être impossible, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. Dans un tel cas, la disposition invalide doit être remplacée par une disposition valide qui permette d'atteindre l'objectif initial du contrat d'une manière juridiquement admissible et qui par son contenu, se rapproche le plus possible de l'intention initiale. Il en va de même en cas de lacune.

Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques avec le centre de formation EsaMed sont régies par le droit matériel suisse, à l'exclusion totale du droit des conflits de lois et de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.